

Paris, le 17 septembre 2020

Mesdames et Messieurs les Président(e)s,  
Mesdames et Messieurs les Enseignant(e)s,

Cette deuxième semaine après la rentrée scolaire a vu de très nombreux clubs ouvrir leurs portes.

Merci d'avoir maintenu le contact avec vos adhérents pendant la période de confinement. Votre activité soutenue nous a permis une rentrée dans nos clubs moins difficile que ce que l'on pouvait craindre. Certains sports ont déploré plus de 50% de baisse de licences.

Pour les clubs dont la municipalité n'a pas encore permis l'ouverture des locaux, nous vous conseillons de vous rapprocher de la cellule fédérale de veille ([questions.reprisejudo@ffjudo.com](mailto:questions.reprisejudo@ffjudo.com) – Tel. 01 40 52 16 52). Les responsables fédéraux contacteront votre municipalité et essayeront de la convaincre de la capacité de nos clubs à respecter les protocoles. En effet, la bonne réputation des dirigeants et enseignants de nos clubs ainsi que celle de notre fédération est un vrai atout pour aider à la réouverture des installations.

La reprise est en revanche surprenante car complètement différente d'un club à l'autre. Certains enregistrent une diminution de leurs effectifs chez les adultes ; d'autres chez les -12ans. Il est à noter qu'un département enregistre le même effectif que l'an dernier à la même date.

Les mesures sanitaires vous semblent souvent peu compréhensibles mais elles n'ont pour but que de contrôler la propagation du virus tout en maintenant au maximum l'activité. Le port du masque par les encadrants est certes gênant mais il est important et rassurant pour les parents. Il est la marque visible de notre respect des mesures sanitaires contraignantes par les dirigeants des clubs de la FFJDA.

Les règles du port du masque semblent complexes mais le principe est simplement celui de ne pas le porter dès que l'activité peut générer un essoufflement.

Nous vous transmettons ci-joint les protocoles sanitaires pour les compétitions. Pour vos interclubs, réunissez le moins de personnes possibles et organisez-les afin que les populations se mélangent le moins possible. Notez les noms par groupe, cela évitera à l'ARS (Agence Régionale de Santé) de confiner l'ensemble des participants en cas de contamination. Cette mesure est également importante pour les cours en clubs regroupant de nombreux pratiquants.

Vérifiez bien la couleur de votre territoire et les consignes préfectorales car les protocoles en zone rouge sont plus contraignants que ceux en zone verte.

Fidèle au principe du judo en cette période inédite, vous avez su réagir et vous adapter. Merci pour votre engagement et espérant que nos campagnes télévisées, radio, presse jeune, maison de santé et réseaux vous apporteront le soutien attendu.

Le Préfet du Finistère vient de nous confirmer qu'il acceptait nos protocoles et les championnats de France par équipes de clubs pourront bien avoir lieu les 3 et 4 octobre prochains.

Bon courage et bonne saison sportive,

**Jean-Luc Rougé**  
Président

